

NÉCROLOGIE

Communication du Président du Sénat relative au décès de M. DE LANGENHAGEN, Sénateur de Meurthe-et-Moselle.

Mes chers collègues, M. de Langenhagen, sénateur de Meurthe-et-Moselle, vient de mourir après une longue et douloureuse maladie. C'est pour nous un deuil cruel ; c'est aussi une perte sensible, car ses premiers travaux nous avaient fait apprécier la valeur de sa collaboration.

Manufacturier, conseiller général et conseiller municipal, il fut élu sénateur en 1912, en remplacement du général Langlois ; il commençait de se mêler activement à nos discussions quand la guerre éclata. Officier d'artillerie, Alsacien d'origine, représentant de cette frontière où la notion et l'amour de la Patrie s'enseignent, depuis des siècles à l'école de la souffrance, Langenhagen courut y prendre son poste, près de sa chère Alsace à laquelle il était anxieusement impatient de faire entendre la voix libératrice de ses canons. Il s'y préparait activement par un travail qui dut le surmener, et dont une première récompense fut, pour lui la citation suivante, accompagnée de la Croix de guerre :

« Lieutenant-colonel de Langenhagen, du 6^e régiment d'artillerie à pied : a quitté sur sa demande les fonctions d'état-major pour prendre le commandement d'un groupe de batteries de position dans une région active du champ de bataille. Vivant dans un poste fréquemment bombardé, visitant sans cesse les positions, a donné à tous un bel exemple d'endurance, d'allant et de bravoure : a été pour le commandant de l'artillerie lourde du secteur, du 20 mai au 29 juillet 1916, le plus précieux des collaborateurs ».

Ce n'était pour lui qu'un prolongement de son devoir militaire que de participer en même temps à quelques-uns des travaux de votre commission de l'Armée, qui l'intéressait plus particulièrement, comme la question des poudres et celles de la main-d'œuvre militaire, à laquelle il attachait une si grande importance.

Langenhagen ne verra pas le jour heureux dont il se promettait tant de bonheur, et c'est sans lui que ses artilleurs franchissant les limites provisoires de la France meurtrie, se mettront en marche vers les nouvelles frontières qui doivent nous donner enfin la Paix et la sécurité.

Notre sympathie n'en sera que plus vive pour le souvenir de ce collègue trop tôt disparu, dont nous aimions la franche et loyale physionomie !

En votre nom. Messieurs; j'adresse à sa famille l'hommage de nos bien sincères condoléances.

Journal officiel, 1^{er} août 1917.